



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets, pollution et nuisances

Question écrite n° 76891

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la nécessité de développer le tri sélectif des déchets, non seulement par les particuliers, mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de développer le tri sélectif des déchets au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

L'administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche a lancé conjointement avec celle du ministère de l'éducation nationale, dans le cadre de ses actions éco-responsables, un appel d'offres pour la mise en place de la collecte sélective des déchets, de leur traitement et de leur valorisation sur le site Descartes, lieu d'implantation des services du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les déchets concernés sont les suivants : déchets non triés en mélange, putrescibles ; déchets cartons ; déchets papiers blancs écrits. Le cahier des charges prévoit que les déchets collectés seront traités par le prestataire selon les réglementations européennes et/ou nationales en vigueur et dans le respect des conventions internationales ratifiées par la France en matière de protection de l'environnement. Les papiers et cartons collectés seront recyclés conformément à la réglementation. La valorisation des déchets, cartons et papiers blancs écrits, sera recherchée chaque fois qu'elle entraînera un amortissement du coût du traitement. L'analyse des propositions des sociétés ayant répondu à l'appel d'offres est en cours. Si une offre répond de manière satisfaisante aux demandes du cahier des charges, l'exécution du marché débutera en mars 2006.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76891

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10109

Réponse publiée le : 21 mars 2006, page 3111